

Les internautes accomplissent de plus en plus de tâches autrefois dévolues aux salariés des entreprises ou aux agents de la fonction publique.

LE MONDE ECONOMIE | 25.10.2016 à 10h23 • Mis à jour le 25.10.2016 à 17h14 | Par Sandrine Cassini

Abonnez-vous à partir de 1 € Réagir Ajouter

Partager (12) Twitter



Acheter ou vendre un canapé sur LeBonCoin, louer sa perceuse sur Zilok ou effectuer des virements en ligne sur BforBank, voilà désormais le quotidien de nombreux citoyens connectés.

Ces gestes devenus banals sont tout sauf anodins, note le Conseil économique, social et environnemental (CESE), qui conseille le gouvernement et les parlementaires dans la rédaction des projets de loi. Alors que les rôles entre « *consommateurs et producteurs* » étaient jusque-là bien séparés, la distinction devient plus floue au fur et à mesure que la technologie avance.

Quand l'internaute organise lui-même un voyage en ligne, ou s'inscrit en ligne à Pôle emploi, il est dans « *l'auto-production dirigée* ». Autrement dit, il accomplit une tâche autrefois dévolue à un salarié ou à un agent public.

Même constat lorsqu'il effectue des tests utilisateurs, ou remplit des « *boîtes à idées* », participant ainsi à la stratégie marketing de l'entreprise. « *Le consommateur agit comme une sorte de salarié à temps partiel* », constate Martine Derobert, rapporteure d'un projet d'avis rendu public mardi 25 octobre. Sans parler des milliards de données personnelles qu'il laisse sur son passage....

Déjà abonné ? [Identifiez-vous](#)

Il vous reste 72% de l'article à lire

Achetez cet article 2 € **Abonnez-vous à partir de 1 €** [Découvrez l'édition abonnés](#)